



Conseil communal
Bureau du Conseil

Rapport d'activité de l'Association de communes Sécurité est lausannois au Conseil communal de Pully

Année politique juillet 2024/juin 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce rapport ne relate que les faits qui concernent la Commune de Pully. Pour une vue d'ensemble de l'activité de l'ASEL, vous voudrez bien vous référer aux documents déposés sur son site internet et, en particulier, à son excellent rapport de gestion¹.

Composition

Pour le Comité de direction vos représentants sont Jean-Marc Chevallaz (président) et Gil Reichen (membre).

Pour le Conseil intercommunal :

- Gérald Cuche
- Dominique Favre
- David Häusermann Chapatte
- Nathalie Lude (scrutatrice)
- Stephan Margelisch
- Lydia Masméjan (conseillère municipale)
- Anne Schranz (présidente de la Commission de gestion)
- Lena Yersin (vice-présidente)

Commission de gestion

Elle compte 4 membres (un représentant par commune) et s'est réunie deux fois en présence M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir et du Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police à qui elle a pu poser toutes les questions concernant le budget, les comptes et la gestion. Il faut relever la très bonne collaboration qui prévaut à tous les niveaux lors de ces séances.

Séances

Le Conseil s'est réuni deux fois pendant l'année écoulée.

Le 14 novembre 2024 à Belmont le préavis suivant a été adopté à l'unanimité :

4/2024 - Budget 2025

Le budget prévu pour 2025 est de CHF 12'234'269.00. Il s'agit du quatorzième budget présenté à l'ASEL. Il est en hausse de 0,7% par rapport au budget 2024 et en augmentation de 5,1% par rapport aux comptes 2023. Cette variation des charges provient pour l'essentiel des charges de personnel.

Le 27 mai 2025 à Savigny les préavis suivants ont été adoptés à l'unanimité :

-1/2025 - Comptes de l'année 2024

L'exercice 2024 représente la treizième année d'activité de l'ASEL. Le résultat des comptes est de CHF 12'220'714.20 soit 0,6 % de plus que le budget prévu et 5 % de plus que les comptes de 2023. L'exercice peut être qualifié de bon, en particulier grâce à des revenus financiers supérieurs aux attentes². De ce fait la participation de Pully n'est « que » de CHF 6'884'446.06, soit moins de 14,2 % que prévu au budget et 6% de plus qu'en 2023. Toutefois Pully reste le gros contributeur avec près de 85% de la participation totale des 4 communes, environ 352 francs par habitant (la participation totale des communes par rapport aux comptes 2024 est de CHF 7'990'112.84).

-2/2025 - Rapport de gestion 2024

L'effectif du personnel est de 65 collaborateurs (60,1 ETP alors que 61,6 ETP étaient prévus au budget). Ils assurent les missions de police secours, police de proximité, de prévention, administrative et de constat judiciaire. Pour exemple, la centrale a enregistré plusieurs dizaines de milliers d'appels ; la Section Unité Proximité a effectué 3'912 actions préventives sur l'ensemble des secteurs ; quant à l'Unité Radar, elle n'a pas chômé. Ses radars mobiles, entre autres, sur le territoire de la commune ont contrôlé 256'214 véhicules, dont 12'671 étaient en infraction, soit environ le 5% (majoritairement en zone 30).

Anne Schranz, rapportrice

Pully, le 10 juin 2025

² Le produit des amendes est de CHF 3'654'676.57 pour 2024 contre CHF 3'433'812.37 en 2023.